

INTRODUCTION

Nous espérons que vous avez eu du plaisir à lire la première édition du journal. Dans cette deuxième édition, nous vous présentons des articles sur la naissance de notre ville et la première élection municipale. Nous poursuivons également notre chronique des faits divers.

La responsabilité de préparer le journal est confiée à un comité de bénévoles formé de Larry Cleary, Micheline Côté, Pierre Gingras, Carmelle Matte, Jules Matte, Fernand Morel et Yvon Papillon. Ces derniers n'ont pas la prétention d'être des historiens, bien au contraire, ils ne sont que des citoyens prêts à travailler et à partager le fruit de leurs recherches. Ils ne sont pas non plus des écrivains. Il y aura sûrement des oublis, des omissions, des imprécisions... Nous nous en excusons et nous vous remercions à l'avance de votre compréhension.

L'équipe de recherche et des entrevues de personnes est composée de : Larry Cleary, Micheline Côté, Pierre Gingras, Carmelle Matte, Jules Matte, Fernand Morel et Yvon Papillon.

L'équipe de correction des textes est composée de : Francyne Bouchard, Raymonde L. Lortie et Carmelle Matte.

La rédaction des textes est assurée par Fernand Morel.

Le montage du journal est confié à l'Imprimerie Germain.

Le comité histoire est toujours à la recherche d'informations, de documents et de photos pour compléter leurs recherches. Les citoyens qui veulent partager ces documents peuvent communiquer avec le responsable du comité M. Fernand Morel 418 285-1343 ou un des membres du comité.

Dans l'introduction de chacune des éditions, nous en profiterons pour remercier des citoyens qui nous ont remis des documents ou qui ont été rencontrés pour nous fournir des informations qui nous aideront à mieux connaître notre histoire.

REMERCIEMENTS:
M. Georges Cantin, M. René Côté, M. Gérard Denis, M. Robert Doré, M. André Fortin, M. Jean-Claude Frenette, M. Louis-Marie Gaudreault, M. Gilbert Germain, M. René Patterson, Sœur Gisèle Paquet et M. Normand Piché.

Les citoyens qui aimeraient formuler des commentaires sur le journal peuvent le faire auprès d'un membre du comité ou du responsable M. Fernand Morel.

Bonne lecture!

LES ORIGINES DU NOM « DONNACONA »



Coin Notre-Dame et Jacques-Cartier. (Collection Claude Frenette & Patrimoine et musique)

L'établissement de l'usine à papier à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier est à l'origine du nom de notre ville. En 1912, M. Georges McKee achète les terres du Fond Jacques-Cartier et, avec ses associés, ils forment une compagnie sous le nom de « Donnacona Paper Co. Ltd. ». Il nomme leur compagnie en l'honneur du chef indien Donnacona, qui selon l'histoire de cette époque, habitait près de la rivière Jacques-Cartier, en 1535. L'histoire actuelle nous confirme qu'il n'y a pas eu de village indien sur les rives de la rivière Jacques-Cartier, mais plutôt sur les bords de la rivière St-Charles à Québec où habitait le chef Donnacona.

Donnacona était alors le chef de Stadaconé.

« En juillet 1534, dans la Baie de Honguedo (Gaspé), Jacques Cartier entre en relation avec des indigènes qui sont venus de Stadaconé (Québec) faire leurs pêches. Lorsque, le 24 juillet 1534, Cartier y dresse une croix,

leur chef Donnacona s'estime lésé; il harangue les Français; on retient son canot; avec ceux qui l'accompagnent, il doit monter à bord du bateau. Cartier le festoie et le convainc de laisser partir, avec assurance de retour, ses deux fils, Domagaya et Taignoagny. Les Français avaient besoin de former des interprètes. Donnacona accepte et ses deux fils partent pour la France. » (1)

Cartier ramène de la France les deux fils de Donnacona en 1535. Ils ont appris le français et fournissent des informations précieuses qui permettent à Cartier de découvrir le grand fleuve et aux deux fils de retourner chez eux. Cartier obtient des renseignements sur le pays, sur le Royaume du Saguenay où l'on pouvait y trouver de l'or, des diamants et autres richesses.

Au cours de l'hiver 1536, Donnacona sauve la petite colonie française du scorbut grâce à une tisane à base de cèdre blanc.

Au printemps 1536, lors d'un banquet tenu à bord du bateau de Cartier, Donnacona et neuf autres indiens sont capturés dont ses deux fils Domagaya et Taignoagny. Cartier veut amener Donnacona en France pour que ce dernier puisse confirmer au roi la présence de grandes richesses sur ce territoire. Cartier réussit à convaincre Donnacona de parler à son peuple et s'engage à ramener les dix indiens dans douze lunes. Le 6 mai 1535, Cartier et son équipage quittent Stadaconé en direction de la France ayant à son bord les dix indiens.

Il est difficile de savoir réellement quel a été le sort de ces indiens en France. Dans le livre du 75^e de Donnacona, nous pouvons lire :

« Donnacona était décédé en France, et que son corps était demouré en terre, et que les autres étaient restés en France où ils vivaient comme de grands seigneurs; qu'ils étaient mariés et qu'ils ne voulaient pas revenir en leur « païs ».

LES ORIGINES DU NOM « DONNACONA » (SUITE)

(Cit  par Jacques Cartier dans son journal personnel).

Or, selon les historiens modernes dont Bernard Assiniwi avec lequel nous nous sommes entretenus de vive voix : « Le fait demeure que moins de trois ans apr s leur capture, tous  taient morts...  trange n'est-ce pas? Pas un seul de ces dix hommes ne v cut plus de trois ans et ils  taient tous relativement jeunes. Donnacona  tait le plus  g , et il n'avait pas quarante ans. Les autres avaient entre vingt et trente ans... car il (Cartier) savait tr s bien qu'apr s avoir  t  tra n s de ville en ville et montr s aux gens tels des animaux de cirque, ils  taient tous d c d s, qui de maladies contract es des Europ ens,

qui de chagrin. Lun d'eux s'enleva m me la vie en se frappant la t te contre un mur de pierres ».

Lequel de ces captifs choisit donc, plut t que de vivre les cha nes aux pieds et pour le reste de ses jours, d'en finir la t te contre un mur de pierres ? Il ne serait pas  tonnant que cette triste destin e et cette fin si tragique aient  t  celles du fier et orgueilleux chef Donnacona. »(2)

Le chef Donnacona est un homme important, influent et son r le est primordial.

« Par exemple, il est int ressant de noter que les chefs Hurons et Iroquois  taient  lus par

leur peuple et qu'en vertu de cette  lection, ils pouvaient  tre r voqu s en tout temps s'ils ne faisaient pas l'affaire. Quant aux Europ ens de Jacques Cartier, il leur faudra encore 200 ans pour atteindre une semblable d mocratie (et quelque 400 ans avant de donner des droits de vote  quivalents aux femmes, contrairement   ce que faisaient d j  les Am ricains.) C'est ainsi qu'il est m connu, mais vrai que les Am ricains se sont bas s sur l' tude de la Conf d ration iroquoise pour concevoir et  laborer la structure du gouvernement des  tats-Unis!

Voil  qui nous aide   « valoriser » ce nom de notre paroisse et m me, en connaissant les d tails de l'histoire,   ressentir une bonne dose de respect pour cette appellation de « Donnacona ». Regardons les faits.

M me s'il nous est impossible de savoir si Donnacona a bel et bien  t   lu successivement de chef de clan,   chef de village, et de l  jusqu'  chef r gional, puis chef de la Conf d ration de 50,000 personnes, nous pouvons toutefois rappeler un trait majeur de son mandat : en cas de guerre, on se h tait de d signer quelqu'un d'autre, comme « chef de guerre » qui s'occupait de planifier et de mener les combats, quelqu'un qui soit diff rent du « chef de paix comme l' tait Donnacona.

En effet, d'apr s leur «gouvernement», le titre de Donnacona  tait «chef de paix» et en ce sens son r le consistait   chercher tous les moyens possibles pour r tablir la paix en cas de guerre, s'assurant m me pendant les conflits de maintenir les pourparlers avec l'ennemi, en tout temps, afin de n gocier une paix durable d s que cela s'av rerait possible.

Voil  qui nous aide   comprendre certains faits, notamment que ce n'est peut- tre pas par naivet  que le chef Donnacona connut un destin aussi tragique que le sien.

Sachant ce qui s'est vraiment pass , il est fort possible que nous consid rions d sormais le nom de notre Municipalit  avec une fiert  accrue. (3)

(1) Turmel, Marcel, «Dictionnaire bibliographique du Canada, 1000   1700 ans», p.283
(2) Raymond, Gilles, « Livre du 75^e, Ville de Donnacona », 1990, p.32

(3) Raymond, Gilles, «Livre du 75^e, Ville de Donnacona », 1990, p.31

LES CITOYENS VONT AUX URNES...

Le 10 mai 1915, M. L onidas T. Dussault surintendant sp cial, proc de   l' lection du premier conseil municipal, lors d'une r union sp ciale des  lecteurs.

Dans le proc s-verbal du livre des minutes de la Ville, nous lisons,

«   une assembl e g n rale des  lecteurs du Village de Donnacona lundi le 10 mai 1915   dix heures du matin pour la nomination de sept conseillers devant former le premier Conseil de cette nouvelle municipalit . Apr s avis donn  lecture de la proclamation du L-Gouverneur  rigeant en Village cette partie

de la paroisse St-Jean Baptiste Les  cureuils qui a nom Donnacona ainsi que l'avis public convoquant les  lecteurs et le certificat de publication, j'ai requis alors lesdits  lecteurs pr sents de mettre en nomination les sept conseillers tel que mentionn  dans l'avis.

Propos  par Joseph Pag , second  par On sime Royer et Ad lard Pleau, que Arthur Delisle soit nomm  conseiller.

Propos  par Joseph Pag , second  par Alfred Fournier et No l Pleau, que M d ric Lafontaine soit nomm  conseiller.

Propos  par Aim  Langis,

second  par Joseph Pag , que M.D. Smith et Samuel Jacques soient nomm s conseillers.

Propos  par Edmour Fournier second  par Maurice Royer, que Oswald Godin soit nomm  conseiller.

Propos  par Borrom  Pag , second  par Jean-Baptiste Bertrand que Johny Proulx soit nomm  conseiller.

En amendement, propos  par Joseph Pag , second  par Louis-Emile Jacques que Borrom  Pag  soit nomm  conseiller en opposition   Johny Proulx.

En sous amendement, propos  par Aim  Langis, second 

par Richard Conway que G. Fred. Bischof soit nomm  conseiller en opposition   Johny Proulx.

Apr s une heure  coul e, j'ai d clar   lu par acclamation les Messieurs suivants : Arthur Delisle, M d ric Lafontaine, M.D. Smith, Samuel Jacques, Oswald Godin, Edmour C t .

Dans le cas des candidats propos s, Johny Proulx, Borrom  Pag  et G. Fred. Bischof, j'ai proc d  par le vote   main lev e et j'ai compl  quatre voix pour le premier, neuf voix pour le second et cinq pour le dernier.

En cons quence, j'ai d clar   lu M. Borrom  Pag , conseiller.

L'assembl e est lev e.

L onidase Dussault Pr sident. » (1)

Suite   l' lection, les conseillers tiennent une r union sp ciale le 14 mai 1915 pour proc der   l' lection du maire. M. Arthur Delisle est  lu et devient le premier maire de la municipalit .

 lection du maire se fait par les conseillers et non par l'ensemble des citoyens. Il faut attendre   l' lection de 1917 pour que les citoyens puissent  lire leur maire. Des  lections sont tenues



Arthur Delisle
10 mai 1915 - 1916
1917 - 1918



Napol on Boivin
1919 - 1921



Edmour C t 
1922 au 29 sept. 1922



Borrom e Pag 
5 oct. 1922 au 19 mai 1924



M.J. Alfred Rochon
26 mai 1924   janvier 1926
1928 - 1929



On sime Royer
1926-1927 - 1934-1940



Herm n gilde St-Denis
1930 - 1932



Jean-Baptiste Bertrand
1932-1934



Alphonse Leclerc
1940   avril 1951



Joseph Lamothe
avril 1951   f vrier 1952



Victorin Godin
F vrier 1952   f vrier 1958



Raoul Mathieu
F vrier 1958   1967



Gaston Gaudreau
1967 - 1970



Louis-Marie Gaudreault
1970 - 1982



Denis Denis
1982 - 2002



Andr  Marcoux
2002 - 2010

Sylvain Germain
2010   aujourd'hui

Aucune photo : M. Johnny Proulx 2 octobre 1916   janvier 1917

LES CITOYENS AUX URNES (SUITE)

annuellement en d but d'ann e.

Le 6 juillet 1920, le Conseil du Village entreprend les d marches aupr s du Lieutenant-Gouverneur de la Province de Qu bec pour que la Corporation du Village de Donnacona soit  rig e en ville sous l'empire de la Loi des Cit s et Villes. Le D partement du Secr taire de la Province accepte la requ te le 10 novembre 1920 et recommande que les lettres patentes soient octroy es   la Ville de Donnacona. A compter de

cette date, les  lections sont tenues   tous les deux ans, et ce, jusqu'  ce que le Conseil de Ville d cide, en 1945, que les  lections soient tenues   tous les trois ans.

Le 29 septembre 1922, le maire M. Edmour C t  conna t un destin tragique lorsqu'il perd la vie dans un accident,   l' ge de 37 ans, apr s avoir  t  frapp  par un automobiliste am ricain. M. C t  est le seul maire d c d  en fonction.

Les membres du Conseil ont

(1) Ville de Donnacona, Livre des minutes, 1915-1919.

PROCLAMATION OFFICIELLE

Les travaux de construction de l'usine de papier Donnacona Paper sont tr s avanc s et l'usine a d j  commenc  sa production de papier. Eh oui, l'usine a produit, le 13 f vrier 1914, sa premi re tonne de papier. La construction de l'usine de papier am ne un d veloppement domiciliaire important et de nombreuses maisons y sont construites. D s l'ann e 1914, en raison d'une forte demande pour de nouvelles maisons et de nouveaux services que la municipalit  de «Les  cureuils» ne pouvait r aliser, les r sidents du plateau pr s de l'usine adressent une requ te   la Corporation du Comt  de Portneuf afin de demander l' rection d'une Municipalit  de village pour une partie du territoire de « Les  cureuils».

Le 10 juin 1914, M. L onidas Dussault, secr taire-tr sorier de la Municipalit  de « Les  cureuils » et du Conseil du Comt  de Portneuf, est nomm  surintendant sp cial pour  tudier la requ te. Il doit visiter les lieux et v rifier si le territoire contient, sur une de ses parties, plus de quarante maisons habit es sur une  tendue n'exc dant pas soixante arpents en superficie, conform ment aux exigences de l'article 51 du Code municipal. M. Dussault d pose son rapport le 28 juillet 1914.

Dans leur requ te, les citoyens demandent que le terrain comprenant les lots no : 78, 79 et 80 soit d tach  de la Municipalit  rurale de St-Jean-Baptiste de Les  cureuils. Dans ce document, il est  crit que l' rection de ce territoire est d'une grande importance pour le progr s et l'avancement de ce dernier en raison de la pr sence d'un moulin et d'un grand nombre de maisons. De plus, il est n cessaire d'ouvrir de nouvelles rues, de pourvoir   l' clairage des rues et   l'entretien des trottoirs. Les int r ts du territoire d sign  ne sont plus les m mes que ceux de la Municipalit  de «Les  cureuils». Cette requ te est

dat e du 8 juin 1914. Notez que deux propri taires soient Messieurs No l Pleau et Ad lard Pleau s'opposent   cette demande et d posent une missive le 17 juillet au Conseil du Comt .

Le 10 juin 1914, M. L onidas Dussault, secr taire-tr sorier de la Municipalit  de « Les  cureuils » et du Conseil du Comt  de Portneuf, est nomm  surintendant sp cial pour  tudier la requ te. Il doit visiter les lieux et v rifier si le territoire contient, sur une de ses parties, plus de quarante maisons habit es sur une  tendue n'exc dant pas soixante arpents en superficie, conform ment aux exigences de l'article 51 du Code municipal. M. Dussault d pose son rapport le 28 juillet 1914.

« Ce qui apparait particuli rement fascinant aux yeux de l'Histoire en ce qui concerne cette requ te, c'est qu'elle fut  tudi e et le rapport final r dig  par M. L onidas T. Dussault, descendant du premier seigneur de la Pointe-Aux- cureuils! » (1)

Le D partement du Procureur g n ral, dans son rapport dat  du 2 d cembre 1914, note que les formalit s de la loi ont  t  remplies et ne voit pas d'objection   ce que le territoire d crit dans le rapport du surintendant sp cial soit d tach  de la Municipalit  de St-Jean-Baptiste de Les  cureuils.

Le 22 avril 1915, le Lieutenant-

des fonctions importantes et ils travaillent b n volement durant pr s de cinquante ans. Il faut attendre le 13 mars 1961 pour que les membres du Conseil soient autoris s   recevoir une r mun ration pour leur travail r alis  au sein du Conseil de Ville. La r mun ration du maire est alors fix e   \$ 1,000, par ann e accompagn e d'une allocation de d penses de \$ 200, et celle des  chevins est de \$ 400. par ann e en plus d'une allocation de \$ 100.

De 1915   1949, le Conseil est form  du maire et de six conseillers.   l' lection de 1949, le nombre de conseillers passe   huit, et ce, jusqu'en 1970 o  le nombre sera abaiss  de nouveau   six conseillers. A compter de cette date, les  lections se d roulent   tous les quatre ans. Cette structure  lectorale est toujours en vigueur aujourd'hui et les  lections se tiennent le premier dimanche de novembre.

D s lors, le Conseil Municipal est compos  uniquement

d'hommes. Ce n'est qu'en 1982 que la population  lira, pour la premi re fois, une femme au poste de conseiller. Mme Th r se Raymond devient la premi re femme   occuper un tel poste.

De la fondation de la ville   aujourd'hui, pr s de cent cinquante citoyens sont  lus, soit au poste de maire ou de conseiller. Nous devons un grand respect   ces femmes et   ces hommes qui, par leur travail incroyable, ont permis de b tir notre ville.



Avenue Jacques-Cartier, 1913.
(Collection Claude Frenette & Patrimoine et musique)

ET ATTENDU que ledit surintendant sp cial a fait au dit conseil un rapport mentionnant le nombre de maisons b ties et habit es sur le dit territoire, et la d signation des limites qui, dans son opinion, doivent  tre donn es au territoire ci-apr s plus particuli rement d crit, contenant au moins quarante maisons habit es dans une  tendue n'exc dant pas soixante arpents en superficie;

ET ATTENDU, que le dit rapport du dit surintendant sp cial a  t  homologu  avec amendement par le conseil du susdit comt  ;

ET ATTENDU, que le Lieutenant-Gouverneur de Notre Province de Qu bec, a par et avec l'avis du Conseil Ex cutif de notre dite Province, approuv  ledit rapport; abstraction faite   l'amendement adopt  par le conseil du comt ;

  CES CAUSES, en vertu des dispositions du Code municipal de notre dite Province, nous d clarons que ledit territoire,

savoir : Tout le territoire born  comme suit, savoir;

La municipalit  du Village de Donnacona qui est d tach e de la municipalit  de la paroisse de St-Jean-Baptiste des  cureuils, dans le comt  de Portneuf, est form e des lots Nos 78, 79 et 80 ainsi que de leurs subdivisions o  qu'elles se trouvent, du cadastre officiel de ladite paroisse et ses bornes sont les suivantes :

Vers le Nord-Est, les lots Nos 75, 76 et 77, vers le Sud-Est, le fleuve St-Laurent, vers le Sud-Ouest et le Nord-Ouest, la rivi re Jacques-Cartier, sera d tach  de la Municipalit  de St-Jean-Baptiste des  cureuils et formera une municipalit  s par e sous le nom de la Municipalit  du village de Donnacona   partir de ce jour.

ET PAR LES PR SENTES nous faisons, constituons,  rigeons et d clarons le village de Donnacona une municipalit  de village

PROCLAMATION OFFICIELLE (SUITE)

conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

DE TOUT CE QUE DESSUS tous nos féaux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Québec :

TÉMOIN Notre Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable Pierre Évariste LeBlanc, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

À Notre Hôtel du Gouvernement, dans Notre Cité de Québec, dans notre dite Province, ce vingt-deuxième jour d'avril dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent quinze, et dans la cinquième année de Notre Règne.

Par ordre, le sous-secrétaire,

C. J. Simard.» (2)

Pour compléter son mandat, M. Dussault doit planifier l'élection de sept conseillers qui auront la responsabilité de gouverner la nouvelle municipalité. L'élection est planifiée pour le 10 mai 1915, à dix heures du matin.

N.B. Les lots 78, 79 et 80, correspondent approximativement au territoire situé entre la rivière Jacques-Cartier, le fleuve Saint-Laurent et la rue Côté.

(1) Raymond, Gilles, «Livre du 75^e, Ville de Donnacona», 1990, p.55

(2) Archives, Ville de Donnacona, «Proclamation pour l'érection du village de Donnacona», 1915

ANÉCDOTES • « ON VOTE À HAUTE VOIX »

Le système démocratique de la municipalité a bien évolué depuis sa naissance. Lors de la première élection des conseillers en 1915, les citoyens votent à haute voix. Il faut attendre à l'élection de 1920 pour que le système de votation soit modifié. En effet, le 5 mai 1919, le conseil adopte le règlement no 10 suivant : « Qu'il soit ordonné et statué par règlement de conseil comme suit : Que le vote au bulletin secret pour l'élection des conseillers et du maire soit adopté et que le vote se fasse au bulletin secret au lieu d'être fait à haute voix » (1).

(1) Ville de Donnacona, Livre des minutes, 1915-1919

FAITS DIVERS • CHRONOLOGIE

Dans cette chronique, nous vous présentons certains événements historiques, heureux et malheureux, qui se sont produits à Donnacona. Nous avons dû faire une sélection, car il n'était pas possible de tous les énumérer. Pour certains faits, nous avons délibérément omis de nommer les noms des personnes, et ce, dans un souci de respect. Nous espérons que ce résumé suscitera un intérêt chez nos lecteurs.

4 novembre 1916 : Le curé de « Les Écureuils » M. l'Abbé Gaudiose Turgeon procède à la bénédiction de l'usine de papier de la « Donnacona Paper Co. Ltd ».

Le 18 janvier 1917 : Dame Alice Mayville est la première personne à décéder à Donnacona. Elle est l'épouse de M. Aldéric Cormier. Il n'y a pas encore de curé et la paroisse de « Les Écureuils » était en 40 heures*. Le corps est inhumé à Les Écureuils le samedi à 15h30 et le service est chanté le lundi 29 janvier 1917.

*Être en 40 heures : Assister autant de fois que possible avec la même ardeur et la même piété à la cérémonie des Quarante Heures dans les églises. Les Quarante Heures débutent par une messe suivie d'une proces-

sion et de l'exposition du Saint-Sacrement pendant Quarante Heures, et son achèvement par une messe pour la paix. « Les catholiques, par cette adoration de Quarante Heures, ont voulu signifier leur foi au Christ se rendant réellement présent d'une manière permanente dans le sacrement de l'Eucharistie. »

(REFERENCE : M.J. Arlette ORIAN, l'encyclopédie catholique).

« Exposition du Saint-Sacrement pendant quarante heures, en mémoire des quarante heures pendant lesquelles le Christ est resté dans la mort ».

(RÉFÉRENCE : Dictionnaire culturel du christianisme, 1994).

22 avril 1917 : Fondation de la Société des Artisans:

Président (M. Edmour Côté), vice-président (M. Léandre Gagnon) et secrétaire (M. Eugène Jalbert).

Le 7 mai 1917 : « Le Conseil municipal adopte une résolution qui fixe à 15 milles à l'heure la vitesse des automobiles. Des enseignes sont posées à chaque extrémité de la ville ». (1)

8 juin 1917 : Suite au décès de son époux, M. Noël Pleau (20 janvier 1917),

Mme Joséphine Piché donne un terrain pour la construction de l'église. Le terrain est cédé gratuitement par acte devant M. Édouard Hamel, notaire. L'acte notarié stipule que la Fabrique doit faire chanter pendant 50 ans une « grand'messe » pour les vivants des deux familles de Messieurs Noël et Adélarde Pleau.

20 juillet 1917 : M. l'Abbé Édouard Pacaud, premier curé, arrive à Donnacona. Dès le lendemain, il célèbre une messe à la maison d'école sur la rue Ste-Agnès. Les servants de messe sont M. Clovis Fiset et M. Philippe Godin.

5 août 1917 : La première assemblée des francs-tenanciers* a lieu à la maison d'école protestante. Il est décidé lors de cette rencontre, de demander l'approbation, pour la construction d'une chapelle en bois sur le terrain de la Fabrique, à l'évêque de Québec. Il est également décidé qu'une contribution de 0.10\$ par semaine, pour chaque paroissien, soit versée au curé Pacaud pour pourvoir aux besoins de sa mission paroissiale.

*Francs-tenanciers : personne pouvant exploiter une terre avec un bail à très



La première chapelle de Donnacona, 1917. (Collection Claude Frenette & Patrimoine et musique)

longue durée. Ce mot signifiait primitivement un homme libre, un franc-tenancier, jouissant dans un petit domaine à lui, de la vie naturelle et rurale (SAINTE-BEUVE, Caus. lundi, t. 7, 1851-62, p. 128).

12 août 1917 : Présentement il y a deux messes le dimanche : à 7 heures et 9 heures. Devant l'accroissement rapide de la population et de l'exiguïté de l'ancienne école, il est décidé qu'à partir du 4 novembre 1917, trois messes sont célébrées : 7 heures, 8 heures et 9 heures 30.

27 août 1917 : Érection canonique et ouverture des registres de la paroisse Sainte-Agnès.

Septembre 1917 : La Compagnie Donnacona Paper fait un don de \$ 5,000.00 pour la construction de la chapelle.

L'annonce est faite par le curé Pacaud.

25 septembre 1917 : Un premier mariage est célébré à la maison d'école. M. Alphonse Fortin épouse Mlle Juliette Bois.

2 octobre 1917 : Le curé Pacaud célèbre le premier baptême. Il baptise Maria-Clara Fernande, née le 1^{er} octobre. Elle est la fille de M. Médéric Lafontaine et de Mme Diana Guimond.

18 octobre 1917 : La Municipalité autorise le maire Delisle à faire installer les lumières dans les rues de Donnacona.

23 octobre 1917 : Le curé Pacaud a inhumé dans le cimetière de la paroisse, la première sépulture d'enfant. (Florette Germain 2 ans et 6 mois).

(1) Guillemette, Paul, «1915-Livre souvenir-1965, Cinquantenaire de Ville de Donnacona», 1965, p.33

Les faits ont été trouvés dans les documents suivants : Guillemette, Paul, «1915-Livre souvenir-1965, Cinquantenaire de Ville de Donnacona», 1965. Raymond, Gilles, «Livre du 75^e, Ville de Donnacona», 1990. Patterson, René, Côté René, Belleau Philippe, «Domtar Donnacona 1914-75^e-1989», 1989.